

# **Conseil Municipal du 27 Février 2017**

Excusés : Christiane VINCENT, Xavier BERNARD, Olivier NOBIRON  
VOISNEAU

Secrétaire : Mathilde

*Le compte-rendu du 31 janvier n'ayant fait l'objet d'aucune observation est adopté à l'unanimité*

## **1 - TRAVAUX**

- . Le groupe de travail "Ateliers" propose l'agrandissement du bâtiment par le pignon côté Stade.
- . Les entreprises OUVRARD, OUEST AGRI et MOTOCULTURE CHALLANDAISE ont été contactés pour établir une proposition de remplacement des 2 tracteurs communaux avec reprise.
- . Le groupe de travail "Illuminations" propose d'allouer un budget de 10 000 € au remplacement des illuminations de fin d'année.
- . Trois marbriers ont été contactés pour chiffrer des caveaux 1 à 3 places, des cavurnes et un columbarium pour le cimetière paysager.
- . Le devis de l'entreprise AJM est retenu pour le remplacement des 5 stores-bannes de la salle des Fêtes. Le budget à consacrer s'élève à 9 225,48 € TTC.

## **2 - EXTENSION DE LA MAIRIE**

- . Le secrétariat a déposé les demandes de subventions au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 123 000 € et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour 82 000 €.
- . La Région contribuera au financement à hauteur de 53 035 € par le biais du "Contrat Territoire Région"
- . Deux propositions sont parvenues pour la réalisation de l'étude de sol préalable. Le Conseil Municipal retient l'offre de SOGEO s'élevant à 2 598 € TTC.
- . Les missions Contrôle Technique, SPS, RT 2012, accessibilité, amiante et plomb seront confiées à l'APAVE pour un coût cumulé de 9 597 € TTC.

## **3 - LOTISSEMENT - GIRATOIRE**

- . Les travaux VRD (voirie, assainissement) du giratoire sont confiés au groupement CTCV TP-GTP pour un montant de 249 891,70 € HT.
- . Les travaux d'aménagement du giratoire sont également confiés au groupement CTCV TP-GTP pour un coût de 49 966,85 € HT, financé par le Budget Principal.
- . Les lotisseurs ayant l'obligation de déployer à leur charge la fibre optique, l'opération sera confiée à SOLUTEL pour un montant de 6 940 € HT, études et câblage compris.
- . Le SYDEV et VENDEE EAU n'ont pas encore chiffré le coût des réseaux, ce qui retarde l'estimation du coût global de l'opération et repousse d'autant la commercialisation des terrains.

## **4 - URBANISME**

- . Un devis a été demandé au cabinet Alain GARCIA pour délimiter l'emprise de la rue des Orfèvres.
- . Le Conseil Municipal renonce à acquérir le terrain des consorts FOUGERE au Murailon.
- . Après échange, il est décidé de choisir des plaques de rues et numéros de maisons de couleur bleu-nuit.

## **5 - FINANCES**

- . Les comptes administratifs 2017 et projets de budgets primitifs 2018 sont présentés. Les principaux investissements proposés pour 2018 sont l'extension de la Mairie et des Ateliers (572 000 €), la Voirie (355 000 €) incluant le giratoire ainsi que des acquisitions (équipement du cimetière, terrains, matériel) pour un montant de 280 000 €, le tout sans recours à l'emprunt ni majoration de fiscalité.
- . Le Conseil Municipal autorise par anticipation sur le vote du budget primitif l'acquisition d'un furet, d'une buse haute pression et d'une tronçonneuse-élagueuse pour un budget cumulé de l'ordre de 700 € HT.
- . Un budget de l'ordre de 11 500 € est à prévoir pour le remplacement des tables de la Salle des Fêtes avec plateaux stratifiés.
- . L'avenant proposé par la ville de Saint Gilles-Croix de Vie portant la contribution aux frais de scolarité à 580 € par élève soit 2 900 € pour 5 enfants est accepté.
- . Le réparation de la hotte de la Salle des Fêtes a été confié à la Sarl MENUET pour un montant de 1 052,57 €
- . Le dégraissage de la hotte de la Salle des Fêtes sera réalisé par AEREAU Control pour un coût de 330 €.

## **6 - PERSONNEL COMMUNAL**

- . Julie CHARPENTIER avec l'accord de VAIRE s'est inscrite à diverses formations en vue du remplacement du secrétaire devant partir en retraite au 30/06/2019. Son emploi du temps devra être aménagé pour qu'elle puisse effectuer ces formations et intégrer progressivement les tâches dévolues au secrétariat (conseil municipal, budgets, comptabilité, paye, marchés publics...)

. Solène FUSILLIER va être recrutée comme auxiliaire du 1<sup>er</sup> avril au 31 août pour aider à l'entretien des espaces verts.

FAIT A LANDEVIEILLE le 28 FEVRIER 2019

*Le Maire :*

*Lionel CHAILLOT*